

GO FORMATION

NEWSLETTER

N° 11/2017 15 décembre 2017

ACTUALITÉ _____ 1

1. **Les chambres salariales s'associent pour combattre ensemble la montée des mouvements d'extrême droite dans nos sociétés**
2. **ESCO - La classification européenne des aptitudes/compétences, certifications et professions : plus apparent que réel**

FORMATION _____ 4 PROFESSIONNELLE

3. **Les lauréats de l'Artisanat mis à l'honneur**

AGENDA _____ 5

1. LES CHAMBRES SALARIALES S'ASSOCIENT POUR COMBATTRE ENSEMBLE LA MONTÉE DES MOUVEMENTS D'EXTRÊME DROITE DANS NOS SOCIÉTÉS

« Les salariés ne devraient pas se laisser diviser, mais se battre ensemble pour un juste équilibre des intérêts dans le monde du travail globalisé. »

Les chambres professionnelles salariales de la Sarre et du Luxembourg font front commun contre la montée de l'extrême droite dans nos sociétés. Pour ce faire, ils prônent plus de collaboration pour garantir les fondements de la démocratie et de la solidarité et la tolérance dans nos sociétés cosmopolites.

Les chambres professionnelles salariales ont organisé un colloque sur le sujet, mobilisant près de 80 représentants syndicaux. Lors de cette journée, les intervenants ont partagé des retours d'expériences et présenté des actions possibles pour faire face à des activités extrémistes de droite. Si les idéologies des partis d'extrême droite comme la xénophobie et l'antisémitisme se répandent dans toute l'Europe, cela mettra en danger nos démocraties.

Du point de vue des chambres professionnelles, il y a plusieurs raisons à cette recrudescence de l'extrémisme de droite. Celles-ci comptent, entre autres, la restructuration et le démantèlement de l'État providence, la flexibilisation du marché du travail, la précarité des relations de travail tout comme de nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion sociale.

Le monde d'aujourd'hui, de plus en plus complexe, crée de l'incertitude et de l'insécurité chez de nombreuses personnes. Ce qui peut expliquer l'adhésion de ces publics à des partis "alternatifs" extrêmes. Or ces partis peuvent faire craindre un recul des libertés d'expression et cela impacte le monde du syndicat. Les syndicats sont, de par leurs valeurs, le caillou dans la chaussure des mouvements d'extrême droite. Aussi quelles seraient les conséquences pour eux en cas d'une représentation politique forte de ces partis ?



ACTUALITÉ



Monsieur Serge Schimoff,
membre du Comité de la CSL

Dès lors, les chambres salariales s'interrogent, sur les dangers pour leurs ressortissants si des partis d'extrême droite accèdent à la gouvernance ou à la cogouvernance d'un pays. Les libertés d'expression et d'action en matière d'égalité des chances, d'emploi, des droits sociaux risquent d'être menacées.

Or, il est crucial que les syndicats soient indépendants et forts et puissent mener un dialogue social sain et se positionner de manière engagée et solidaire sur les questions sociopolitiques importantes.

Le principe "nous contre les autres" des mouvements d'extrême droite est considéré par les syndicats comme méprisant pour l'Homme. Les affaires sociales peuvent uniquement se faire au niveau

international et les conflits sociaux ne doivent pas faire l'objet d'une ethnicisation. Pour les chambres professionnelles salariales, la diversité dans notre monde actuel est le fondement de notre démocratie et de la solidarité entre les peuples.

La conclusion du colloque a mis l'accent sur l'importance de la mobilisation des acteurs pour contrer les effets de la montée de l'extrême droite.

*Communiqué de presse commun de
l'Arbeitskammer des Saarlandes et de la
Chambre des salariés du 22 novembre 2017*

Quelques impressions ...



**Les documents du colloque
sont disponibles [ICI](#)**

ACTUALITÉ

2. ESCO – LA CLASSIFICATION EUROPÉENNE DES APTITUDES/COMPÉTENCES, CERTIFICATIONS ET PROFESSIONS : PLUS APPARENT QUE RÉEL

La Commission européenne vient de présenter un nouvel outil visant à encourager la mobilité sur le marché de l'emploi européen. Elle affirme que, grâce aux descriptions très précises d'ESCO (European classification of skills/competences, qualifications and occupations), permettant une comparaison des compétences/savoirs demandés par les employeurs avec les profils des demandeurs d'emploi, la recherche par un demandeur d'emploi d'un poste qui lui convient devient plus facile. Dans ce contexte, ESCO est vanté comme l'outil de référence par excellence permettant de communiquer dans une langue commune de référence et accélérant ainsi la recherche du poste ou du profil recherché à l'intérieur de l'Union européenne.

Le CEDEFOP (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle) utilisera ESCO pour ses analyses "big data" en dégagant les compétences/savoirs les plus recherchés en Europe. L'outil pourrait ainsi soi-disant contribuer à plus de transparence, à mieux pouvoir orienter les demandeurs d'emploi et les jeunes en formation et à mieux pouvoir adapter les programmes des formations aux besoins du marché de l'emploi.

À noter qu'ESCO est construit sur trois piliers :

- le pilier des professions qui comprend une classification hiérarchique des professions. Chaque profession correspond exactement à un code CIP (classification internationale type des professions) et est accompagnée d'un profil professionnel. Pour chaque profession sont définis des termes clés qui sont traduites dans toutes les langues de l'ESCO ;
- le pilier des aptitudes/compétences qui distingue entre aptitudes/compétences et connaissances. Il distingue entre aptitudes et connaissances générales, précises, essentielles ou facultatives et indique des informa-

tions supplémentaires comme celle relative au degré de transférabilité de l'aptitude. La compétence "lire", à titre d'exemple, est déclinée en 25 sous-catégories telles que : « lire des plans standards, lire des articles, lire les instructions d'une fiche de travail » ;

- le pilier des certifications qui est à considérer comme un complément par rapport au cadre européen des certifications (EQF) et vise à répertorier en plus des qualifications formelles du EQF des formations sectorielles et privées.

D'après la CSL, les aspects pratiques sur lesquels le portail européen sur la mobilité de l'emploi centralise les demandes et offres d'emploi de toute l'Europe sont négligés par ESCO : la délocalisation d'une personne n'est pas comparable à la transplantation d'un arbre. Quid des compétences langagières de la personne, des problèmes liés au déménagement de toute une famille et autres ?

Il faut se demander si les moyens énormes déployés par la Commission européenne sont en adéquation avec les résultats escomptés et si un agencement intelligent des outils européens existants n'aurait pas permis d'atteindre le même but.

Le succès d'ESCO dépendra du soutien de tous les pays de l'Union européenne. Jusqu'à présent, les seuls pays qui ont cependant renseigné leurs qualifications nationales dans le pilier des certifications d'ESCO sont la Grèce et la Lettonie. Certains États-membres s'interrogent sérieusement quant à la plus-value du pilier des certifications ESCO par rapport au cadre européen des qualifications (CEQ). Des discussions sur une procédure d'assurance-qualité pour l'intégration dans ESCO des qualifications privées, internationales et sectorielles sont en cours, mais loin d'être concluantes.

La CSL constate que :

- a. ESCO est basé sur les aptitudes/compétences et donc sur les learning outcomes : or, de nombreux programmes de formation en Europe ne sont pas encore exprimés sous forme de résultats d'apprentissage.
- b. ESCO ne fait aucun lien avec des classifications existantes comme l'ISCO (International standard classification of occupations).
- c. Les informations ESCO doivent être tenues à jour et prendre en compte l'apparition de nouvelles "occupations", de changement de terminologies, de qualifications... Ceci demande une veille et des moyens considérables en permanence de la part de tous les acteurs concernés.
- d. ESCO opère un saucissonnage des qualifications professionnelles en déclinant tout sous forme d'aptitudes/compétences et connaissances indépendamment d'une profession/d'un métier, ce qui risque de se traduire par des qualifications partielles, au détriment des qualifications professionnelles traditionnelles et des droits y liés.
- e. Le demandeur d'emploi se construit son profil sur la base des aptitudes/compétences et connaissances répertoriées dans ESCO, sans devoir se baser sur des qualifications formelles ou informelles, ce qui présume que chaque utilisateur soit capable de s'autoévaluer.

En guise de conclusion, la CSL reste plus que réservée par rapport aux effets bénéfiques de cet outil pour les raisons évoquées ci-avant.

**Pour en savoir plus,
cliquez [ICI](#)**

FORMATION PROFESSIONNELLE

3. LES LAURÉATS DE L'ARTISANAT MIS À L'HONNEUR

En présence de Monsieur Fernand Etgen, Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des Consommateurs ainsi que de nombreuses personnalités s'est déroulée jeudi, le 7 décembre 2017, la remise solennelle des diplômes et certificats de fin d'apprentissage 2017 dans le secteur de l'Artisanat. Au cours de la cérémonie organisée conjointement par la Chambre des Métiers (Cdm) et la Chambre des salariés (CSL), ont également été décernés deux prix prestigieux : le « Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2017 » et le « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2017 ».

Dans son allocution, Mme Denise Steinhäuser, membre du Comité de la Chambre des salariés a mis l'accent sur la collaboration entre la Chambre des salariés et la Chambre des Métiers dans le but de promouvoir la formation professionnelle. Elle a souligné l'importance d'une meilleure

orientation professionnelle des jeunes afin de réduire le décrochage scolaire et a mis en avant dans ce contexte le basic-check, l'outil d'orientation sous forme de test mis à disposition gratuitement aux jeunes conjointement par la CSL et la Cdm. Au même titre, elle a pointé l'importance d'un encadrement plus personnalisé, à la fois des apprentis et des entreprises en matière de formation professionnelle. Elle a insisté sur la qualité des programmes de formation, qui doivent permettre de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain et a lancé l'idée d'intégrer l'ECDL, le passeport européen des compétences informatiques, dans certaines formations professionnelles de l'Artisanat. Mme Steinhäuser a également accueilli favorablement, au nom de la CSL, le développement des coopérations en matière de formation professionnelle dans la Grande Région.



Madame Denise Steinhäuser,
membre du Comité de la CSL

The cover of the 'Les séminaires' catalogue for 2018. It features a central photograph of a seminar in progress, with several people seated around a table in a bright room. The title 'Les séminaires' is at the top, followed by 'Programme 2018'. Below the photo, it says 'Die Seminare' and 'The seminars'. At the bottom left, there is a logo for 'dialogue n°3' and at the bottom right, logos for 'CHAMBRE DES SALARIÉS' and 'LUXEMBOURG LIFELONG LEARNING CENTER'. The entire cover is set against a white background with a grid pattern in the top left corner.

NOUVEAU CATALOGUE DES **SÉMINAIRES**
DISPONIBLE À PARTIR DE MI-JANVIER 2018

AGENDA

CONFÉRENCE PUBLIQUE



31 janvier 2018

« ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE »

avec M. Ronald G. Sultana, professeur de sociologie et d'éducation coopérative à l'Université de Malte. Cette conférence a pour but d'éclaircir l'ensemble des discours interdépendants qui se sont développés autour du domaine de l'orientation, soulignant les implications pour la politique, la pratique et la recherche.

POUR VOUS INSCRIRE, CLIQUEZ [ICI](#)

FORMATIONS UNIVERSITAIRES, SUPÉRIEURES ET SPÉCIALISÉES

- **Master Administration des Affaires, spécialité Administration des Entreprises** *janvier 2018*
partenaire : Université de Lorraine et l'ISAM-IAE de Nancy
- **Droit appliqué pour les salariés des services juridiques** *janvier 2018*
partenaire : Institut Universitaire International Luxembourg
- **Certificat Contrôle Interne - CICS** *7 mars 2018*
partenaire : ICHEC-Entreprises et l'Internal Control Institute Belgium ICIB
- **Grundkurs für Sicherheitsdelegierte** *20. April 2018*
Partner: AAA (Unfallversicherungsgenossenschaft), DSAT (Abteilung Gesundheit am Arbeitsplatz des Arbeitsministeriums) und ITM (Gewerbeinspektion)
- **Der Sicherheits- und Gesundheitsbeauftragte, spezifische Ausbildung "Praxis"** *27. April 2018*
Partner: AAA (Unfallversicherungsgenossenschaft), DSAT (Abteilung Gesundheit am Arbeitsplatz des Arbeitsministeriums) und ITM (Gewerbeinspektion)
- **Diplôme d'Études Spécialisées, Management et Développement des Hommes** *printemps 2018*
partenaire : ICHEC-Entreprises
- **Master Banque, Finance, Assurance - Parcours Fonds et Gestion privée** *septembre 2018*
partenaire : Université Paris-Nanterre

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES FORMATIONS CLIQUEZ [ICI](#)



Joyeux Noël et Bonne Année !

Feliz Navidad y Prospero Año Nuevo!

Frohe Weihnachten und ein glückliches Neues Jahr!

Schéi Chrëschtdeeg a vill Gléck am Neie Joer!

Buon Natale e Felice Anno Nuovo!

Merry Christmas and Happy New Year!

Bom Natal e Feliz Ano Novo!



CHAMBRE DES SALAIRES
LUXEMBOURG

18 rue Auguste Lumière
L-1950 Luxembourg
www.csl.lu | csl@csl.lu



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTER
La formation continue de la Chambre des salariés

13 rue de Bragance
L-1255 Luxembourg

Luxembourg Lifelong Learning Center
www.LLLC.lu | info@LLLC.lu

Centre de formation syndicale
www.cfsl.lu | cfsl@cfsl.lu



12 rue du Château
L- 5516 Remich
www.cefos.lu | cefos@cefos.lu